

L'ajournement

semble du programme d'état de préparation aux séismes en s'attaquant à son fondement même?

Je voudrais rappeler au ministre ce qu'il a déclaré à la Chambre le 18 octobre, à la page 4810 du *hansard*. En commentant le rôle du gouvernement fédéral à l'égard des deux autres ordres de gouvernement, il a dit:

Nous collaborons avec eux en tant que gouvernement national; nous fournissons toute la compétence dont nous sommes capables.

Il est grandement temps que le ministre tienne parole. C'est le moment de collaborer et de fournir ces compétences si nécessaires. Le ministre a le choix. Il peut rétablir le financement du programme de prédiction des séismes et ainsi permettre aux scientifiques et à l'Organisation des mesures d'urgence d'être avertis en temps opportun, ou nous nous réveillerons un bon matin pour apprendre qu'un tremblement de terre a dévasté la Colombie-Britannique et a peut-être tué des centaines de personnes et fait des millions de dollars de dégâts.

Monsieur le Président, le gouvernement et le ministre ont le choix.

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, l'honorable députée aurait dû adresser sa question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Epp), étant donné que les recherches sismologiques relèvent de ce ministère. Toutefois, en tant que secrétaire parlementaire du ministre responsable de la protection civile, la question de prédiction des tremblements de terre ne manque pas de m'intéresser. J'ai donc cherché à connaître les raisons qui ont motivé les coupures budgétaires qui ont été faites dans ce secteur. La réponse est fort simple. La réduction des budgets de ce programme en particulier faisait partie de l'effort du gouvernement pour réduire les dépenses dans l'ensemble des programmes fédéraux, suite aux recommandations du groupe de travail Nielsen. C'était simplement une question de priorité budgétaire.

Cette année, 400 000\$ de plus ont été injectés dans le Programme national de risques sismiques, 400 000\$ de plus. Cela servira à accroître la surveillance des tremblements de terre dans l'ensemble du pays et plus particulièrement sur l'île de Vancouver pour rechercher les évidences de la tension qui s'accumule sur la croûte terrestre et qui est associée aux tremblements de terre. Pour financer de nouvelles méthodes d'évaluation, des niveaux de risque sismique et leur degré de fiabilité

doivent être évalués pour s'assurer que nos normes de construction sont des plus appropriées.

Je dois vous rappeler, monsieur le Président, que le gouvernement fédéral a entrepris une sérieuse planification afin d'être en mesure d'intervenir à la demande des provinces et des territoires en cas de tremblement de terre, car il s'agit en premier lieu d'une responsabilité provinciale et territoriale.

Et pour répondre plus particulièrement à ma collègue tout à l'heure qui disait que c'était strictement pour envoyer des fonds, je ne vois pas pourquoi on a toujours tendance au gouvernement fédéral de demander des fonds nouveaux pour des responsabilités provinciales quand les provinces et les municipalités ont des pouvoirs de taxation tout aussi efficaces également que ceux du gouvernement fédéral.

[Traduction]

VIA RAIL

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir autorisé à revenir et à reposer une question que j'avais déjà posée à la Chambre en octobre 1989. Cette question concernait VIA Rail et l'annonce faite par le ministre des Transports à ce moment-là, lorsqu'il nous a dit que le plan d'exploitation exigeait la suppression de certaines lignes dans notre pays et que le train transcontinental, le train de voyageurs de VIA Rail qui relie une côte à l'autre, n'assurerait plus ce service que trois jours par semaine au lieu de sept. Pour que le train aille d'est en ouest, il doit traverser le nord de l'Ontario, de Sudbury ou Capreol jusqu'à la frontière du Manitoba.

• (1820)

Dans cette région de notre pays et dans une partie de la circonscription que j. représente, il y a deux lignes de chemin de fer, qu'on appelle couramment la ligne du nord et la ligne du sud qui suit le lac Supérieur et qu'on considère comme rivalisant toujours pour la beauté du paysage avec le tronçon de Calgary à Vancouver dans les Rocheuses. J'étais à bord du dernier train lorsqu'il a traversé cette belle région de notre pays. Comme j'ai voyagé sur ces deux lignes, il est difficile d'imaginer que le gouvernement déciderait de supprimer l'itinéraire sud qui traverse le nord de l'Ontario.

Cela va à l'encontre de toute logique dans la mesure où la ligne qui a été choisie pour continuer le service transcontinental qui traverse le Canada, ne dessert que 14 000 personnes dans son itinéraire nord contre 256 000 pour